

# BULLETIN INDIVIDUEL DE VERSEMENT

## VERSEMENT PERSONNEL DE L'ÉPARGNANT

**Épargnant** (à compléter par l'épargnant)

N° Sécurité sociale :  Donnée obligatoire en cas de premier versement

Nom\* :  Prénom\* :

Adresse\* :

Email\* :

Statut\* :  Salarié  Non salarié  Conjoint collaborateur / associé Selon votre statut, vérifiez vos conditions d'accès à l'épargne salariale

### Montants versés ouvrant droit à l'abondement

A  PEE/PEI € B  PERCO/PERCOI € A + B  Montant total du chèque €

Indiquez ci-dessous la répartition de votre versement personnel<sup>(3)</sup>

Nom des fonds <sup>(1)</sup>	PEE/PEI	PERCO/PERCOI	Gestion libre
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	
	%	%	

<sup>(1)</sup> En l'absence de choix de fonds, les sommes seront investies :  
 - sur le fonds par défaut dans le PEE/PEI.  
 - selon le mode de gestion pilotée dans le PERCO/PERCOI : soit avec la grille Prudente s'il s'agit de votre premier versement ou si vous avez opté pour la gestion libre lors de précédents versements, soit avec la même grille de gestion pilotée précédemment choisie.  
<sup>(2)</sup> Si vous choisissez l'option de gestion pilotée, cochez la grille de votre choix et indiquez 100 % à investir.  
<sup>(3)</sup> Un document d'identité vous sera demandé pour tout versement volontaire à partir de 8 000 €, accompagné d'un avis d'imposition pour un versement d'un montant de 15 000 € de plus.

Grille Prudente  
 Grille Équilibre  %  
 Grille Dynamique

Gestion pilotée<sup>(2)</sup>

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du plan, des Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur remis par mon entreprise et disponibles sur [www.groupama-es.fr](http://www.groupama-es.fr) ainsi que des modalités de fonctionnement des versements individuels jointes au présent bulletin.  
 J'atteste sur l'honneur que mon versement est conforme à la réglementation, notamment qu'il provient bien de mes avoirs personnels et que l'ensemble de mes versements annuels PEE/PERCO ne dépasse pas 25 % de ma rémunération annuelle brute.

Fait à :  Signature de l'épargnant

le :  /  / 20

## VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE (ABONDEMENT) DE L'ENTREPRISE

**Entreprise** (à compléter par l'entreprise)

Code entreprise\* :

Raison sociale\* :

Contact :

Année civile de référence :

### PEE/PEI

Versement personnel	Abondement sur versement personnel
Reprendre le montant indiqué par l'épargnant A <input type="text"/> €	T <input type="text"/> % Taux <sup>(3)</sup>
	Statut SALARIÉ : prélever la CSG/CRDS soit 9,7 % A' <input type="text"/> € (A x T) x 90,3 %
	Statut NON SALARIÉ : ne pas prélever la CSG/CRDS A' <input type="text"/> € (A x T)

### PERCO/PERCOI

Versement personnel	Abondement sur versement personnel
Reprendre le montant indiqué par l'épargnant B <input type="text"/> €	T <input type="text"/> % Taux <sup>(3)</sup>
	Statut SALARIÉ : prélever la CSG/CRDS soit 9,7 % B' <input type="text"/> € (B x T) x 90,3 %
	Statut NON SALARIÉ : ne pas prélever la CSG/CRDS B' <input type="text"/> € (B x T)

<sup>(3)</sup> Les taux de référence pour le calcul de l'abondement sont ceux qui figurent dans l'accord d'adhésion de l'entreprise au PEE/PEI et/ou au PERCO/PERCOI, ou sur le bulletin d'adhésion au PESI.

Montant de l'abondement à verser par l'entreprise A' + B' soit :  €<sup>(4)</sup>

Montant total à investir (A + B) + (A' + B') soit :  €

Les montants sont à reporter sur la fiche récapitulative jointe.

**L'abondement sera réparti dans des proportions identiques au versement personnel.**

<sup>(4)</sup> **ATTENTION** : si plusieurs épargnants effectuent des versements au même moment, il vous est demandé de regrouper l'ensemble des abondements en un seul règlement. Demandez notre IBAN par mail à notre Service Relation Clients : [saventreprise@groupama-es.fr](mailto:saventreprise@groupama-es.fr)

\* Les données précédées d'un astérisque sont obligatoires. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Groupama Epargne Salariale.